

Les éléments les plus importants de la loi 25

Le Journal de Québec · 21 sept. 2023 · 31

À compter de demain, 22 septembre, entreront en vigueur les dispositions les plus importantes de la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (loi 25).



Il y a au Québec plus de 200 000 entreprises où oeuvrent des millions de travailleurs. Toutes seront concernées par ces nouvelles dispositions, y compris les clients de ces entreprises. Certaines des dispositions de cette loi sont excessivement techniques, trop diront certains, comme celles concernant la refonte d'un système informatique ou encore le recours à la technologie permettant d'identifier une personne, comme c'est le cas pour la reconnaissance faciale, avec l'installation de caméras à l'entrée d'un édifice.

Notre analyse se limitera aux dispositions nous apparaissant les plus importantes.

QUI EST RESPONSABLE ?

Une des premières obligations pour l'entreprise consiste à désigner un responsable de la protection des renseignements personnels. À défaut de désignation, c'est le dirigeant de l'entreprise qui en sera chargé.

Dois être également adoptée, une politique concernant la conservation des données des employés et des clients.

À ce sujet, le consentement des personnes visées par la collecte de renseignements personnels doit être obtenu, comme c'est le cas pour leur utilisation et leur communication.

À noter que les renseignements personnels qui ne seront plus nécessaires doivent être éliminés. On a déjà là une tâche complexe pour déterminer au cas par cas ce qu'est un renseignement personnel qui ne sert plus.

Par ailleurs, le consentement permettant la collecte, l'utilisation ou la transmission de renseignements personnels peut être retiré en tout temps.

INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ

Enfin, la victime d'un risque de préjudice sérieux découlant de la divulgation d'un incident de confidentialité doit être informée, et les correctifs apportés.

Bien sûr, d'autres obligations découlent de la loi 25. Pour le moment, il est difficile même pour les spécialistes de déterminer de façon précise quelles sont les obligations qui les concernent.

Même la Commission d'accès à l'information, un organisme qui voit à l'application de la loi, semble faire face à plusieurs difficultés d'interprétation et ne paraît pas en mesure d'aider

adéquatement les entreprises québécoises à s'adapter à la loi.

La victime d'un risque de préjudice sérieux découlant de la divulgation d'un incident de confidentialité doit être informée, et les correctifs apportés

Préparez-vous à une « triple épidémie » La COVID, la grippe et le VRS circuleront cet automne

Le Journal de Québec · 21 sept. 2023 · 6 · ELISA CLOUTIER

Alors que l'été tire à sa fin, les Québécois doivent se préparer à une « triple épidémie » de virus respiratoires cet automne, alors que la Santé publique prévient que la grippe, la COVID-19 et le virus respiratoire syncytial (VRS) circuleront simultanément.

« Il s'agit des trois principaux virus [...] Pendant la COVID-19, les autres virus circulaient très peu, mais là, ils sont vraiment revenus en force et ils seront présents cette année », affirme Nicholas Brousseau, médecin en santé publique de l'institut national de santé publique du Québec, parlant d'une « triple épidémie » à venir.

Même si la saison de la grippe n'est pas encore commencée chez nous, on peut s'attendre à une prévalence du virus de l'influenza de type A (AH1N1), soutient l'expert.

C'est du moins le scénario qui s'est produit en Australie, où la saison hivernale, inverse à la nôtre, a débuté un peu plus tôt que prévu.

La saison grippale australienne est une référence importante pour les experts en matière de santé publique chez nous, affirme le Dr Brousseau. « Ce fut une bonne saison, mais pas catastrophique », illustre l'expert.

Fait marquant cette année à l'autre bout du globe, 71 % des admissions en centre hospitalier pour des cas confirmés d'influenza étaient pour des enfants de moins de 16 ans, souligne le ministère de la Santé australien.

Impossible toutefois de prédire si la situation se répétera chez nous dans les prochains mois, prévient le Dr Brousseau.

DES MILLIERS DE CAS DE COVID-19

Par ailleurs, la COVID-19 est en recrudescence depuis quelques semaines au Québec.

Communément appelé Eris, c'est le variant EG.5 qui est en prévalence depuis son arrivée en juillet dernier.

Selon les plus récentes estimations de L'INSPQ, on comptait entre 127 000 et 204 000 cas de COVID-19 lors de la première semaine de septembre.

NOUVEAU VACCIN

Un nouveau vaccin vient d'ailleurs d'être approuvé par Santé Canada contre la COVID-19. Il est capable de protéger contre le sous-variant Omicron XBB.1.5, un lointain cousin d'ERIS.

« Ce vaccin comporte un proche des composantes du variant Eris, alors on s'attend à ce que les personnes vaccinées aient une bonne protection », explique le Dr Brousseau.

L'arrivée de ce vaccin devrait se faire dans les prochaines semaines au Québec, indique le ministère de la Santé.

Logements, aliments, essence : c'est au Québec que l'inflation fait le plus mal au portefeuille

Le Journal de Québec · 21 sept. 2023 · 1 · MICHEL GIRARD

De février 2021 à août 2023, le salaire moyen de l'ensemble des employé(e)s à temps plein a augmenté au Québec de seulement 9,8 %, soit 5,1 points de pourcentage de moins que le taux d'inflation



L'inflation au Québec a bondi de 14,9 % depuis février 2021, le mois à partir duquel une série d'assouplissements des mesures sanitaires reliées à la COVID-19 est entrée en vigueur dans toutes les régions du Québec.

Pendant cette même période de deux ans et demi, soit de février 2021 à août 2023, le salaire moyen de l'ensemble des employé(e)s à temps plein a augmenté au Québec de seulement 9,8 %, soit 5,1 points de pourcentage de moins que le taux d'inflation. Cela laisse entendre qu'on s'est collectivement « appauvri » d'autant.

Autre observation importante à souligner à partir de mon analyse des données rapportées par Statistique Canada : c'est ici, dans notre « Belle Province », que l'indice des prix à la consommation a le plus augmenté parmi les sept plus grandes provinces canadiennes.

On « devance » notamment la Colombie-britannique (13,8 %) par 1,1 point de pourcentage, l'Alberta (13,9 %) par 1 point de pourcentage et l'Ontario (14 %) par 9/10 de point de pourcentage.

LE LOGEMENT

De toutes les dépenses de consommation, c'est évidemment le « logement » qui siphonne le plus le portefeuille des ménages. Dans le panier de l'indice des prix à la consommation de

Statistique Canada, le logement compte pour 28,34 % de l'ensemble dudit panier. De février 2021 à août 2023, le logement au Québec a été frappé par un taux d'inflation de 16,7 %. Alors que les ménages à loyer subissaient une hausse de l'inflation de 12,7 %, les propriétaires, eux, se faisaient matraquer le portefeuille par une agressive inflation de 18,9 %. En matière de logement, les plus grandes victimes de l'inflation, ce sont, entre autres, les locataires qui ont été contraints de déménager. N'étant pas protégés par la Loi sur la fixation des loyers de la Régie du logement, ces locataires ont vu leurs loyers grimper sensiblement plus que la moyenne.

Autres victimes qui passent dans le tordeur de l'inflation : les propriétaires qui ont renouvelé leurs hypothèques lors des deux dernières années. Le coût de l'intérêt hypothécaire a explosé de 37 % en raison de la forte hausse des taux hypothécaires qui est survenue à la suite de la flambée du taux directeur de la Banque du Canada.

Pendant que la facture d'électricité, grâce à notre Hydro-québec, était limitée à une hausse de 7 % en 2,5 ans, celle du gaz naturel allait grimper de 32 % et celle du mazout, de 61 %. À cela s'ajoutent une hausse de 20 % de l'assurance habitation et de l'assurance hypothécaire, et une augmentation de 18,5 % pour les frais d'entretien et de réparation des propriétés.

LE PANIER D'ÉPICERIE

De toutes les composantes du panier de l'indice des prix à la consommation, les aliments accaparent la deuxième place en comptant pour 16,65 % de l'ensemble du panier.

Ils ont augmenté de combien depuis 2,5 ans ? Au Québec, la hausse est de 19,9 %, soit 9/10 de point de pourcentage de plus qu'en Ontario et dans l'ensemble des provinces.

Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les groupes d'aliments suivants :

Beurre : 38,6 %

Produits céréaliers : 31,7 %

Boeuf frais ou surgelé : 30 % Produits de boulangerie : 21 % Fromage : 20,4 %

Poulet frais ou surgelé : 20,1 % Poisson : 19,7 %

D'autre part, les plus faibles hausses de prix se retrouvent chez les aliments suivants :

Porc frais ou surgelé : 1,3 % Légumes frais : 3,5 %

Lait frais : 8,1 %

L'ESSENCE

Qu'en est-il maintenant de la troisième plus importante composante du panier de l'indice des prix à la consommation, à savoir les transports, dont le poids est de 16,44 % dans le panier ? L'inflation dans cette composante a solidement grimpé de 19,6 % depuis février 2021.

Mais la sous-composante « essence » s'est particulièrement démarquée au Québec avec une spectaculaire augmentation de 51 % en 2,5 ans, dépassant de plusieurs points de pourcentage les hausses enregistrées en Ontario (42,6 %) et dans l'ensemble du pays (44,6 %).

les affaires

L'inflation rend la vie encore plus inabordable hors des grands centres

Par La Presse Canadienne

Publié il y a 44 minutes



L'inflation rend la vie encore plus inabordable dans les régions éloignées tandis que les ménages n'ont pas de solution de rechange à la voiture.

C'est l'une des conclusions d'un rapport de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) sur le revenu viable hors des grands centres du Québec. «À mesure qu'on s'éloigne des grands centres, ça coûte de plus en plus cher pour atteindre un niveau de vie viable», résume le chercheur Guillaume Tremblay-Boily, en entrevue.

Dans plusieurs localités, la hausse des prix de l'essence a un effet double sur le coût de la vie. Elle augmente les coûts des déplacements (souvent des distances plus longues) et a un effet sur le transport des aliments vendus dans les communautés.

Le groupe de réflexion de gauche a développé en 2015 un indicateur de revenu viable. Il comprend les besoins essentiels, mais aussi les dépenses nécessaires pour «vivre dignement», par exemple des vacances, des sorties culturelles et des économies pour répondre aux imprévus.

Il existe donc des variations importantes entre les 33 localités analysées dans l'étude. Par exemple, Saint-Jean-sur-Richelieu en Montérégie se situe hors d'un grand centre, mais elle est relativement près de Montréal. À l'inverse, des localités comme Schefferville sur la Côte-Nord sont considérées comme des localités éloignées.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, une personne seule a besoin de 31 000 \$ pour avoir un revenu viable en 2023. À Schefferville, il en faut plutôt 45 500 \$ pour vivre décemment.

Le coût de la voiture

Dans une municipalité desservie par un service de transport en commun, l'IRIS considère le coût de ce service public dans le revenu viable. Lorsque cette option n'est pas possible, il tient compte des coûts d'une voiture.

Même si le coût du logement est souvent moins élevé dans une localité éloignée, la variable du transport «pèse vraiment lourd» dans l'équation, souligne Guillaume Tremblay-Boily. «Le coût de posséder une voiture, c'est environ autour de 9000 \$ par année tandis que le transport en commun, quand il existe, coûte généralement autour de 2000 \$ par année, constate l'auteur de l'étude. Ça fait vraiment une différence pour l'atteinte du revenu viable.»

Même avec une faible densification, il est possible de trouver des solutions pour faciliter les déplacements des moins nantis. Guillaume Tremblay-Boily offre diverses pistes de solution: le service de navette, la possibilité qu'une municipalité loue une automobile à ses citoyens, le vélo électrique ou le service de taxi-bus.

Taux élevé de pauvreté

L'IRIS constate qu'il y a une forte prévalence de la pauvreté hors des grands centres. Dans 75% des localités recensées, plus de la moitié des résidents n'atteignent pas le revenu viable.

La population vieillissante avec des revenus de retraite insuffisants et la présence d'industrie saisonnière font partie des facteurs qui contribuent à cette situation.

«Il y a plusieurs des localités sur la Côte-Nord et en Gaspésie qui sont dévitalisées, où les revenus des gens sont assez faibles, souligne le chercheur. Évidemment, il y a des exceptions majeures comme les villes minières de Havre-Saint-Pierre et Fermont qui sont des villes où le revenu est beaucoup plus élevé que le revenu médian.»

Par Stéphane Rolland

les affaires

1 boss sur 5 est psychopathe!

Par Olivier Schmouker

Publié à 07:31



MAUDITE JOB! est une rubrique où Olivier Schmouker répond à vos interrogations les plus croustillantes [et les plus pertinentes] sur le monde de l'entreprise moderne... et, bien sûr, de ses travers. Un rendez-vous à lire les **mardis** et les **jeudis**. Vous avez envie de participer? Envoyez-nous votre question à mauditejob@groupecontex.ca



Q. – «Je ne sais pas comment dire ça, mais il me semble que notre boss est complètement cinglé. Il est tout sourire par devant, mais par-derrière il te plante un couteau dans le dos. Sans broncher. C'est terrifiant! Comment gérer un tel boss?» – Inaya

R. — Chère Inaya, sachez que vous n'êtes pas la seule à avoir l'impression d'avoir un psychopathe pour boss. C'est-à-dire un leader à la fois arrogant, manipulateur, insensible, séducteur, dominateur et n'ayant peur de rien.

Une étude de l'Université Bond menée en 2016 auprès d'un millier de gestionnaires a en effet mis au jour le fait que 21% d'entre eux présentaient des «traits psychopathiques cliniquement significatifs»: par exemple, l'incapacité à faire preuve d'empathie ou de remords, le manque de sincérité, la superficialité, ou encore l'égoïsme.

Oui, vous avez bien lu: 21%. Ça signifie que 1 boss sur 5 est un psychopathe.

Il s'agit là d'une proportion énorme, pour ne pas dire démesurée. Dans la population en général, seulement 1% des gens sont psychopathes; certaines études indiquent un pourcentage de 4%, mais jamais au-delà. Là, on est carrément à 21%.

Comment expliquer un tel phénomène? Scott Lilienfeld, professeur de psychologie à l'Université Emory d'Atlanta, aux États-Unis, s'est penché sur le sujet et a noté dans ses travaux que «les psychopathes sont surreprésentés dans certaines professions — politique, affaires, sports à haut risque, etc. — et dans les postes de direction». «Être psychopathe peut prédisposer au succès à court terme, explique-t-il. Cela amène à se montrer charmant et flamboyant, ce qui facilite la réussite à brève échéance, même si cela peut se traduire par un échec à plus long terme.»

Maintenant, Inaya, j'imagine que vous voudriez avoir la certitude d'avoir affaire à un psychopathe, ou pas. L'étude de l'Université Bond indique qu'un boss psychopathe présente des troubles prononcés en ce qui concerne trois traits de personnalité particuliers:

- Relations interpersonnelles: il est superficiellement charmant et se montre sûr de lui dès la première rencontre.
- Affectif: il manque d'empathie et ne se sent jamais coupable; il n'a aucun attachement profond avec qui que ce soit.
- Comportement: il fait preuve d'impulsivité; il est capable de mentir, de tricher.

Tout cela correspond-il à votre boss? Si oui, le diagnostic est clair. Mais si certains points ne correspondent pas, alors considérez qu'il est autre chose que psychopathe. Je ne dirai pas quoi, si ce n'est juste «autre chose»...

Disons que votre boss figure bel et bien parmi les 21% qui sont psychopathes. OK. Que faire?

L'ennui, c'est qu'il n'existe aucun remède à la psychopathie. Avant tout, il vous faut donc éviter les ennuis avec cette personne, d'autant plus que les travaux de Scott Lilienfeld montrent que ces individus sont, en vérité, de véritables aimants à problèmes. «Le psychopathe à succès peut se livrer à des pratiques commerciales contraires à l'éthique, voire illégales, note-t-il. Il peut aussi avoir un impact toxique sur les autres employés. En général, les psychopathes créent beaucoup de chaos et ont tendance à monter les gens les uns contre les autres.»

Ensuite, vous gagneriez sûrement à adopter trois réflexes salvateurs.

1. Ne pas prendre ça personnel. L'attitude du boss ne découle pas de votre propre personnalité, d'une éventuelle «faiblesse» que vous afficheriez involontairement, faisant de vous une victime toute désignée. Non, le boss psychopathe s'en prend aux autres de la même façon, quelle que soit leur personnalité.
2. Ne pas réagir. Donnez-lui le moins de prise possible sur vous. Ne lui donnez pas d'information susceptible de devenir une arme contre vous. Ne vous confiez pas à lui. Si cela est envisageable, interagissez avec lui le moins possible.

3. Prendre des notes. Relevez par écrit des faits qui témoignent objectivement de sa psychopathie, sans oublier de noter le jour et l'heure où cela s'est produit. Toutes ces informations «neutres» vous permettront d'aller voir les ressources humaines, sinon le boss immédiat du psychopathe, et de les alerter de sa toxicité pour vous, pour l'équipe, pour toute l'organisation. Normalement, cela devrait se traduire par une action adéquate de la haute direction.

Voilà, Inaya. J'espère que cette chronique vous permettra de supprimer la terreur qui pourrait votre quotidien au travail pour le mieux. Que vous retrouverez sous peu le plaisir de travailler sans sentir cette sempiternelle épée de Damoclès au-dessus de votre tête.

En passant, l'écrivain britannique Daniel Defoe a dit dans «Robinson Crusoë»: «La crainte du danger est mille fois plus terrifiante que le danger présent».